



EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal d'Ecublens/VD

Séance du : 11 Mai 2023

Présidence : M. Jean-Claude Merminod

Objet : Préavis n° 2023/08 - Demande de crédits complémentaires
au budget de fonctionnement 2023

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL D'ECUBLENS/VD

- vu le préavis municipal n° 2023/08,
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

1. d'accorder à la Municipalité des crédits complémentaires au budget 2023 représentant au total une augmentation des charges de Fr. 1'167'300.- (un million cent soixante-sept mille trois cents francs) et une augmentation des revenus de Fr. 324'300.- (trois cent vingt-quatre mille trois cents francs) conformément aux détails contenus dans les tableaux ci-dessus ;
2. de compenser la péjoration du résultat de Fr. 843'000.- par un prélèvement dans le fonds de réserve générale doté de Fr. 19'493'000.39 au 1^{er} janvier 2023.

Le financement des charges nettes complémentaires sera assuré par la trésorerie ordinaire.

PREND ACTE

que le résultat prévisible de la Commune pour l'exercice 2023 est dès lors arrêté comme suit :

	charges	revenus
Excédent de charges initialement prévu au budget 2023	Fr. 1'338'100.-	
Charges complémentaires	Fr. 1'167'300.-	
Revenus complémentaires	Fr. _____	324'300.-
Totaux	<u>Fr. 2'505'400.-</u>	<u>324'300.-</u>
Résultat intermédiaire (excédent de charges)	Fr. _____	2'181'100.-
Prélèvement dans le fonds de réserve générale	Fr. _____	-2'181'100.-
Nouvel excédent de charge prévu au budget 2023		<u>Fr. _____ -.-</u>

Ainsi délibéré en séance du 11 mai 2023

Le Président

Jean-Claude Merminod



La Secrétaire

Gaëlle Weissert